

Programme 2014



Table des matières

I. Focus sur les dynamiques collectives de transition.....	2
1.1. Etapes prévues dès le départ du projet et remarques.....	2
1.1.1. Investigation – depuis septembre 2013 → mai 2014.....	2
1.1.2. Dissémination – mai 2014 à janvier 2015.....	3
1.1.3. Suivi et prolongements - Février 2015 à décembre 2015.....	4
1.2. Communication.....	4
1.3. Questions au coeur du débat sur la transition.....	4
1.4 Balises de fonctionnement et critères d'évaluation.....	5
1.5. Comité de pilotage.....	6
1.5.1. Composition.....	6
1.5.3. Visites exploratoires.....	6
1.5.4. Activités réflexives	9
2. Concertation sociétale pour le développement durable.....	9
2.1. Concertation sociétale	9
2.1.1. Fédéral.....	9
2.1.2. International.....	9
2.1.3. Régional.....	10
2.1.4. Entre associations.....	10
2.2. Tracer la voie du développement durable.....	10
2.2.1. Groupes de travail et plaidoyers thématiques.....	10
2.3. Cultiver les alliances sur la voie du DD.....	11
3. Coordination de la plate-forme.....	12
3.1. Ressources financières	12
3.2. Tâches et activités permettant d'assurer la bonne marche d'Associations 21.....	12

I. Focus sur les dynamiques collectives de transition

Des associations actives en Wallonie et à Bruxelles contribuent à la transition en mettant en lumière des initiatives concrètes et positives, portées par des **dynamiques collectives** dans lesquelles **l'équité** est une valeur centrale, et qui combinent des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et culturels. Il s'agit d'en faire émerger des **pistes d'actions inspirantes**, des méthodologies transposables, pour redonner de l'espoir aux citoyens, susciter l'émulation. Ces **exemples concrets**, ancrés dans diverses réalités locales font l'objet de visites/rencontres in situ puis d'une médiatisation et d'un rassemblement (forum de la transition) début 2015. Celui-ci sera préparé durant le second semestre 2014. L'ensemble de cette activité constitue le socle d'une réflexion sur la **transition qui n'aura de sens et de résultat que si nous en assumons collectivement la responsabilité.**

L'horizon de la transition évoquée de toutes parts, mérite un large débat sociétal. Associations 21 et ses membres souhaitent contribuer à ce débat non plus par une discussion prospective visant le long terme (exercice déjà mené dans le cadre des activités d'Associations 21) mais en montrant que **le chemin se fait aussi pas à pas**, en regardant à la fois devant et autour de soi, sans oublier de se poser et de se retourner de temps en temps, pour ne pas négliger l'histoire dans laquelle nous nous inscrivons.

En cohérence avec les fondements d'Associations 21¹, le focus est mis sur les **dynamiques collectives**: portées bien sûr par des individus. Mais ceux-ci attirent plus facilement l'attention des médias que les groupes, dont le rôle est pourtant crucial dans la transition. Nous voulons donc pointer l'importance des dynamiques collectives **dans ce qui se fait déjà**, la façon dont les gens accordent leurs expériences et compétences, surmontent les conflits et les difficultés de gestion, dans un contexte économique et législatif instable et peu favorable. Et ce, y compris dans le champ entrepreneurial, l'occasion étant ainsi offerte d'initier un dialogue innovant entre entrepreneurs et associations ou citoyens.

Ces exemples concrets, ancrés dans diverses réalités locales constituent le socle d'une réflexion du secteur associatif sur l'horizon de la transition, sur les modalités de celle-ci, sur la contribution de la société civile à cette perspective et sur base de quelles **valeurs** nous entendons constituer une assise sociétale à ce processus qui n'aura de sens et de résultat que si nous en assumons collectivement la **responsabilité.**

1.1. Etapes prévues dès le départ du projet et remarques

1.1.1. Investigation – depuis septembre 2013 –> mai 2014

Objectif: *construire une base de compréhension commune des dynamiques collectives rendant ces initiatives de transition possibles, dégager des méthodes et pistes d'actions pour les associations.*

Les associations participantes organisent des visites-découvertes d'initiatives locales en divers endroits de Wallonie et de Bruxelles, réservées dans un premier temps à leurs membres (petits groupes de 10 à 15 personnes). Ces journées (une tous les 2 mois, 6 ou 7 en 2014) combinent autant que faire se peut la visite de 2 ou 3 projets dans une même région ou localité. L'on vise une répartition équilibrée des visites sur le plan géographique et des secteurs approchés (agroécologie, logement, économie sociale, éducation...)

1 Charte fondatrice d'Associations 21: <http://www.associations21.org/Charte-fondatrice>

Un questionnaire standard constitue le support commun à toutes les visites. Cf point 1.3 « *Questions au coeur du débat sur la transition* ». Lors des rencontres avec les porteurs de projets visités, nous tenons autant compte de leurs propres besoins et attentes, que de celles des participants aux visites. La méthodologie des visites évolue en fonction. Sur base des échanges dûment consignés, la réflexion des membres d'Associations 21 sur la transition s'enrichit, et les porteurs des projets visités en bénéficient (démarche de recherche-action).

Parallèlement à ces visites, des activités réflexives sont proposées aux participants (ex. *Formations aux outils d'intelligence collective*, cf point 1.5.4).

1.1.2. Dissémination – mai 2014 à janvier 2015

Objectif: *médiatiser progressivement les initiatives de transition pour les rendre populaires, montrer aux citoyens que « c'est possible », à quelles conditions, comment tout cela « fait mouvement » et confère du sens : même si ces activités semblent isolées et marginales, petit à petit, un mouvement sociétal se profile, impliquant des changements législatifs ou culturels. Ce faisant, améliorer notre capacité collective à communiquer sur le sujet et permettre aux porteurs des initiatives de se rencontrer.*

A partir de mai 2014, et tout en poursuivant les visites, des reportages réalisés lors de celles-ci seront mis en ligne sur un site internet attrayant qui permettra de situer les dynamiques collectives de transition dans le temps et dans l'espace. On y trouvera également des informations sur des initiatives de transition portées par des membres d'Associations 21 eux-mêmes (et n'étant donc pas reprises dans l'agenda des visites).

Des visites accessibles à un plus large public seront incluses dans le cycle.

Préparation en 2014 du « forum de la transition » qui aura lieu en janvier 2015:

Objectifs:

1. *permettre un rassemblement organisé éventuellement en partenariat avec d'autres acteurs dans une perspective transdisciplinaire, où des personnes actives dans différents secteurs auront l'occasion de confronter théorie et pratique, recherche et action, d'échanger leurs expériences et compétences, de construire de nouvelles collaborations et réseaux d'affinités ou de défense d'intérêts communs.*
2. *Accueillir un public intéressé d'assister aux échanges et de s'inspirer des initiatives présentées pour la mise en oeuvre d'autres projets.*

Pour l'organisation de cet événement rassembleur dont le nom reste à préciser, diverses **collaborations** sont possibles :

- ♣ des représentants de la communauté scientifique, en particulier les chevilles ouvrières du 1er Congrès interdisciplinaire du développement durable qui s'est tenu à Namur, les 31 janvier et 1er février 2013
- ♣ des représentants des syndicats, qui travaillent sur la notion de transition juste depuis plusieurs années
- ♣ le Réseau des Initiatives de Transition qui soutient les initiatives émergentes en Wallonie
- ♣ le Transitie Netwerk Middenveld qui a organisé un « Transitie festival middenveld » à Gent le 26 octobre 2012 : ceci pour un partage d'expérience et pour qu'une vitrine de ce qui se fait en Flandres soit prévue dans ce Forum de la Transition visant la Wallonie et Bruxelles. De son côté, le Transitie Netwerk Middenveld prévoit de réitérer son festival durant l'automne 2014. Nous pourrions également y manifester notre présence.
- ♣ La Fondation Génération Future ou d'autres organismes qui ont des projets similaires.

Date, lieu et programme seront définis en concertation avec ces partenaires éventuels. S'il s'agit d'un événement co-organisé, Associations 21 s'attachera à y promouvoir les dynamiques collectives de transition visitées préalablement et à accueillir d'autres porteurs de projets concrets développés ou émergeant en Wallonie ou à Bruxelles, en particulier dans les secteurs de l'agroécologie, du logement, de l'économie sociale et de l'éducation. Dans cette perspective, une collecte d'informations sur les diverses initiatives locales en Belgique francophone, sera formalisée et rendue visible par un **mapping collaboratif en ligne** qui pourra être complété durant le forum.

1.1.3. Suivi et prolongements - Février 2015 à décembre 2015

Objectif: *amplifier le mouvement, poursuivre la dissémination, consolider la masse critique des initiatives de transition afin de les rendre incontournables dans le débat public.*

Parallèlement à la dissémination, Associations 21 et ses membres contribueront à l'élaboration d'outils techniques et méthodologiques permettant de soutenir les initiatives de transition ou d'en susciter de nouvelles, en collaboration avec les acteurs concernés. Les réseaux d'entraide entre ces acteurs seront encouragés, de même que l'intégration de ces outils dans les programmes de l'enseignement et les pratiques d'éducation permanente.

1.2. Communication

En septembre 2014, le site dédié à ce projet devra déjà être suffisamment étoffé pour servir de support à une **campagne de communication**. L'ampleur de celle-ci sera fonction des moyens mobilisables : soutien des pouvoirs publics, contributions des parties prenantes. Celles-ci médiatiseront et mettront en lumière les dynamiques collectives de transition déjà à l'oeuvre en Wallonie chaque fois qu'elles en auront l'occasion dans leurs propres outils de communication et lors de leurs événements.

Ces parties prenantes constitueront la base sociale et une force de diffusion au départ de laquelle on visera d'une part les médias mainstream, et d'autre part la force virale et collaborative des réseaux sociaux et autres outils électroniques, afin d'obtenir un effet « boule de neige ». Certes, pas mal d'informations sur des initiatives de transition circulent déjà sur les réseaux sociaux et dans la presse. La communication qui précédera, annoncera et prolongera le Forum de la Transition amplifiera cet essaimage pour montrer aux citoyens que non seulement « c'est possible », mais aussi et surtout à quelles conditions, comment tout cela « fait mouvement » et confère du sens : il ne s'agit pas d'activités isolées, elles sont peut-être marginales ou marginalisées et considérées comme minoritaires mais petit à petit, une masse critique se profile, dont l'ensemble de la société et les politiques devront in fine tenir compte.

1.3. Questions au coeur du débat sur la transition

Le débat sur la transition doit être balisé par des **questions transversales**, pour éviter à la fois le cloisonnement thématique et la dispersion dans trop de sujets. Il faut distinguer d'une part les questions animant les membres d'Associations 21 et les partenaires du Forum de la Transition, et d'autre part les citoyens en général (public final), qui sera visé à travers la médiatisation.

Du point de vue des **citoyens**, voici quelques exemples de questions auxquelles nous répondrons:

- est-ce que ça marche ?
- comment ça marche ?
- est-ce durable ? (dans le sens « qu'est-ce que ça devient dans la durée »)
- est-ce soutenable ? (dans le sens « quid de l'environnement et des droits sociaux »)
- est-ce rentable ? (durabilité économique)

- que se passe-t-il quand on se dispute, comment gère-t-on les ego ?
- Que trouve-t-on dans ces initiatives qu'on ne trouve pas dans les activités « traditionnelles »?

Du point de vue des **associations**, différents types de questions se posent:

- Quelles **valeurs** partageons-nous, qu'est-ce qui nous relie pour réaliser ensemble ce projet ? Faut-il choisir entre « résilience » et « résistance » ou ces postures dépendent-elles du contexte et des problèmes posés ?²
- les questions relatives aux **objectifs** poursuivis : quelles initiatives existantes combinent ou pourraient combiner différentes activités permettant de rendre l'**économie plus systémique** et la société plus durable dans telle ou telle région ? Comment favoriser la complémentarité entre différentes activités ?³
- les questions de **moyens** ou de méthodes: comment faire travailler ensemble des **acteurs d'horizons différents**? Quelles sont les **initiatives les plus transposables**, à promouvoir comme telles ? Les **circuits courts** sont-ils la bonne réponse à tous les problèmes qui se posent ?
- Comment se construit l'**intelligence collective**⁴ Comment les conflits sont-ils gérés ?
- Certaines questions relèvent **à la fois des moyens et des objectifs**: comment **éviter concrètement l'exploitation** des humains, des ressources et de l'environnement, dans ces activités ?

Lors des visites, les questions suivantes sont posées pour répondre au mieux à ces préoccupations:

1. Quelle dynamique collective? Ex. familiale, associative, paroissiale, amicale, entrepreneuriale...
2. Quelle forme juridique? Quel lien avec la dynamique collective?
3. Quel mode de prise de décisions? Ex. pyramidal, consensus/consentement, sociocratie, démocratie profonde, gouvernance partagée...
4. Quel mode d'apprentissage? Ex. communautés de pratiques (Wenger), intelligence collective (Noubel), confrontations aux pratiques plutôt qu'aux théories (compagnonnage, Benasayak), manuel de la transition (Rob Hopkins)...
5. Comment caractériser l'économie du projet? Ex. Système d'échanges, d'activités complémentaires...
6. Quel financement au départ?
7. Comment est prise en compte l'empreinte écologique?
8. Quelles dimensions sociales?
9. Quelles sont les techniques mises en oeuvre?
10. Quelles sont (ou ont été) les difficultés rencontrées ? Comment ont-elles été dépassées?
11. Quels liens avec le voisinage, des initiatives similaires, les autres acteurs du secteur...
12. Quels sont les besoins & attentes vis-à-vis des pouvoirs publics locaux, des pouvoirs publics régionaux ou fédéraux, d'autres organismes: associations, syndicats, médias?
13. S'agit-il plutôt d'une démarche de résistance, de résilience, ou des deux?

1.4 Balises de fonctionnement et critères d'évaluation

On veillera, dans la mise en oeuvre du projet, à la parité hommes/femmes, à l'équilibre et à la

2 Manuel de la transition – de la dépendance au pétrole à la résilience locale – Rob Hopkins – Traduction française coéditée en 2010 par Ecosociété et Silence <http://www.ecosociete.org/t138.php>

3 Cf. les travaux de Gunther Pauli et de l'institut Zéri sur l'économie bleue - compte-rendu de conférence qu'il a donnée à LLN le 16/11/12 : <http://www.associations21.org/Conference-de-Gunter-Pauli>

4 Jean-François Noubel, « Intelligence collective, la révolution invisible » - publié en 2004, revu en 2007, publié sur www.TheTransitioner.org/ic

rencontre des générations, à la prise en compte de la voix des plus pauvres et des travailleurs précaires, à la diversité des expériences, origines, idées et solutions proposées: certaines sont clairement ancrées dans une histoire locale plus ou moins longue, d'autres émergent (ex villes en transition), ce qui ne les empêche pas de se connecter à des initiatives pré-existantes.

Il s'agira également d'éviter qu'une problématique accapare l'attention au détriment des autres, de nous concerter préalablement à toute communication, de rester attentifs à l'actualité sans se laisser envahir par elle, de rester connectés au terrain et aux expérimentations, et enfin de garder des traces écrites ou visuelles de nos travaux pour permettre le rapportage et l'évaluation.

La participation ne doit pas être appréhendée uniquement sous l'angle quantitatif (nombre de personnes) mais également **qualitatif** (participants d'horizons divers, décloisonnement).

Il faudra prendre en compte la **légitimité** que reconnaissent nos interlocuteurs et s'interroger sur la crédibilité de nos partenaires. En même temps, il est important de reconnaître de nouveaux acteurs ; et de ménager les sensibilités pour permettre à différentes sensibilités et générations d'adhérer au projet. Le processus lui-même constituera une initiative de transition et sera l'occasion d'innovations sociales / sociétales.

Il importe avant tout de **montrer ce que les citoyens font et non expriment**. La légitimité vient aussi de réalisations et expériences concrètes. Celles-ci ne doivent pas être modélisées, il n'y a pas un modèle unique généralisable mais bien des savoirs pratiques transposables en « savoirs procéduraux » (en remontant à l'idée puis en décrivant les différentes étapes du projet).

L'analyse des initiatives de transition prendra également en compte les freins (culturels, économiques ou autres). Les contacts avec des exemples de dynamiques collectives **dans d'autres pays** seront éclairants pour traiter de cette question des **freins ou obstacles à la transition**.

1.5. Comité de pilotage

1.5.1. Composition

Membres du Comité qui pilotera l'ensemble du processus: Alain Dangoisse (Maison du Développement Durable de Louvain-la-Neuve), Caroline Bini (Groupe One), Xavier Delwarte (expert en agriculture), Christophe Dubois (Réseau Idée), Antoinette Brouyaux (Associations 21).

1.5.2. Missions

1. Lister les **acteurs** potentiellement intéressés de contribuer à ce processus et les contacter.
2. Répartir l'organisation des **visites-débats** entre les associations participantes
3. Lister les événements constituant des **étapes** en vue du Forum de la Transition : colloques des associations participantes, festivals, foires ou autres activités rassembleuses dans les différentes villes et régions de RW et à Bruxelles.
4. Assurer le suivi **budgétaire et financier**.
5. Organiser le secrétariat, le rapportage et la communication autour du projet et son évaluation.

1.5.3. Visites exploratoires:

Dates	Organisation porteuse	Projet proposé pour une visite	Secteur – intérêt pour notre approche	Lieu
1. Fin	Groupe One	Ceinture Aliment-	Démarche adaptée à la situation	Liège

mars début avril	+ partenaires éventuels: Exposant D, Réseau des Initiatives de Transition...	terre Liégeoise & le Valeureux	de Liège où fourmillent déjà les initiatives : comment y amplifier la transition via des projets communs fédérateurs où le point de vue de l'entrepreneuriat peut être épinglé: <ul style="list-style-type: none"> • de tous les acteurs de l'alimentation et l'agriculture durable • de tous les partenaires d'une monnaie locale 	(c/o Barricades?) http://www.catl.be/
2. Mai	LST Luc Lefèbvre	Semilles http://www.semille.com/ 081/57.02.97 semille@semille.com	Production de semences dans le contexte d'une évolution législative peu claire et inquiétante pour l'agriculture paysanne --> résilience + résistance, durabilité forte, réseau de producteurs & de clients citoyens (dont LST!)	Rue du Sabotier, 16 B - 5340 Faulx les Tombes (Namur)
	LST Luc Lefèbvre	Nature et Progrès jardin didactique	Jardin accessible et adapté aux personnes handicapées: Visites le mardi, 20 personnes max. --> durabilité forte, éducation perm. + lien avec visite de Semilles: maison des semences citoyennes http://www.natpro.be/jardinage/maisondelasemencecitoyenne/index.html + lien avec visite de Monceau: écoconstruction du bâtiment	c/o Nature & Progrès, rue de Dave, 520 à 5100 Jambes (Namur)
3. 26 juin	Réseau Idée	Groupe énergie du CPAS de Ciney	Démarche adaptée à l'objet social du Réseau Idée, croisement des expériences des acteurs sociaux et de l'éducation à l'environnement et à la santé --> journée ouverte à ces acteurs, visite d'un projet mené par Empreinte: un groupe « contraint » au départ par le CPAS à apprendre les petits gestes d'économie d'énergie s'est autonomisé et a mené d'autres activités: théâtre action, accès à la nature pour tous --> durabilité forte, évolution d'un objectif d'autonomisation des personnes à l'autonomisation d'un groupe, question des méthodologies à adapter ou non aux publics précarisés, pourquoi ces publics...	Ciney

4. Fin août-début sept.	IEW	Fraternités Ouvrières à Mouscron	Jardin potager urbain communautaire, banque de semences et activités socio-éducatives: le côté « paradisiaque » du jardin et le charisme de ses initiateurs en ont fait en 30 ans un haut lieu de la permaculture, connu internationalement --> résilience/ résistance, durabilité forte, question de la transmission	Mouscron
05/10/14	SAW-B Quentin Mortier	2 ou 3 entreprises d'économie sociale du Nord de la Province du Luxembourg, dont Le Trusquin	Démarche adaptée à la méthodologie de SAW-B: accompagnement des travailleurs de l'économie sociale, accessibilité de cette visite au public de SAW-B --> recherche d'une entreprise acceptant la démarche et de travailleurs intéressés / réunion préparatoire de la visite avec ces travailleurs / visite --> en quoi et comment l'ES contribue à la transition	Marche et environs
6. Nov	Réseau des Initiatives de Transition	Grez en Transition: projets en financement participatif	Via la coopérative Get it, projet de hall agroalimentaire avec micro-boulangerie bio, micro-brasserie & cinéma local	Brabant-Wallon http://www.grezentransition.be/spip.php?article382
7. Déc	IEB	ULAC - Le futur des Abattoirs d'Anderlecht vu par les habitants du quartier	Depuis quelques années, les Abattoirs d'Anderlecht sont en réflexion stratégique sur l'avenir du site. Tandis que ce site et ses activités sont déjà en pleine évolution, l'ULAC mène sur place un projet participatif impliquant les habitants du quartier dans ce redéploiement --> approche territoriale, gouvernance économique participative, durabilité forte	Bruxelles http://www.abatan.be/fr http://pro.guidesocial.be/php/annonces.php?detailannonce=7661
2015	LMSLF & MIG	De Bouche à Oreille (dBaO) + un éleveur laitier du pays de Herve	Dbao est un réseau associatif implanté en pay de Herve au départ d'une communauté de base en habitat groupé, reconnu en éducation permanente --> résilience/ résistance, durabilité forte, question de la transmission	Thimister http://www.dbao.be/

1.5.4. Activités réflexives

Cf. Groupe de Recherche et d'Appui aux Collectifs (GRAC): Maison du Développement Durable, Rencontre des Continents, Itéco, La ferme de Vévy-Wéron, les Compagnons de la Transition

Objectif: expérimenter et partager des "outils et techniques" de l'intelligence collective --> les mettre au service des groupes, collectifs ou associations s'impliquant dans l'action citoyenne.

Activité ouverte aux organisations intéressées: AdN1 7-8-9/2 ou AdN2 14-15-16/2 à Namur: 3 jours d'atelier avec l'Université du Nous www.universite-du-nous.org

2. Concertation sociétale pour le développement durable

2.1. Concertation sociétale

***Objectif:** dans la perspective d'un nouveau pacte social auquel la société civile entend contribuer activement, et dans le contexte de la mise en oeuvre de la 6ème réforme de l'Etat, permettre une concertation cohérente entre nos associations membres actives à différents niveaux (fédéral, international et régional), en veillant à la transversalité de nos activités et analyses.*

Parmi nos associations membres, certaines sont plutôt actives aux niveaux international et fédéral (ex. ONG de coopération au développement), d'autres plutôt au niveau régional (ex. ONG d'environnement), d'autres encore ont des activités qui concernent tous les niveaux de pouvoir, du local à l'international (ex. organisations de lutte contre la pauvreté, économie sociale).

Cette réflexion critique transversale déjà inscrite dans notre programme 2010-2014 se poursuivra en 2014, tant horizontalement que verticalement (top down + bottom up), conformément à notre plan quinquennal 2013-2018 :

2.1.1. Fédéral

- Autour du **CFDD**: Facilitation de la concertation entre associations dans le cadre de la préparation des avis du Conseil Fédéral du Développement Durable, en tenant compte des points de vue émanant du terrain, ou échangés dans le cadre d'activités régionales.
- Au sein du **CFDD**: Participation aux travaux des GT "stratégie" et "relations internationales".
- **SPPDD**: participation aux consultations menées par le Service Public Fédéral Développement Durable, la CIDD ou d'autres instances. Contribution de la société civile au Plan Fédéral de Développement Durable.
- Diffusion d'informations aux associations ne siégeant pas au CFDD, notamment via la newsletter bi-mensuelle. Facilitation de leur participation aux avis et consultations émanant d'autres instances.

2.1.2. International

- **Coormulti** : suivi des débats internationaux dans le cadre post-2015.
- Concertation en vue de la participation de certaines associations à des événements mondiaux.
- Contacts avec la société civile internationale via l'ANPED, <http://www.beyond2015.org/>, les membres d'association21 qui font partie de réseaux internationaux (Oxfam – WWF) ou d'autres plates-formes.

- Diffusion en Belgique francophone des informations concernant :
 - les objectifs de développement durable (SDG).
 - le cadre de programme à 10 ans concernant les modes de consommation et de production durables (10YFP SCP).
 - Les indicateurs alternatifs au PIB
 - Les principes d'équité et de solidarité dans le développement durable (ex. nécessité de combiner une diminution de l'empreinte écologique chez ceux qui «surconsomment » avec la réalisation du droit au développement)
 - Le partage des ressources et les enjeux de leur financiarisation, les biens communs (“commons”)...
- Traduction en français de pétitions et “statements” d'ONG internationales sur ces sujets pour faciliter leur diffusion vers les associations francophones.

2.1.3. Régional

- Facilitation de la concertation entre associations dans le cadre d'avis sur des politiques régionales, en tenant compte des points de vue échangés dans le cadre de la concertation au niveau fédéral.
- Participation aux consultations organisées dans le cadre de la Stratégie Wallonne de développement durable et contribution aux tests de durabilité.

2.1.4. Entre associations

- Organisation de débats entre associations avec, le cas échéant, des invités experts, représentant des pouvoirs publics ou des partenaires sociaux pour faire le point sur un sujet d'actualité nécessitant une concertation ponctuelle entre associations (à la différence des concertations régulières dans le cadre des groupes de travail, cf. point 2.2.1).

Début mars 2014: échange croisé « les objectifs de développement durable dans le cadre de l'agenda post-2015 »: vu la dynamique en cours durant le 1er semestre 2014 au sein de la Coormulti qui réunit les input des entités fédérées et de la société civile, Associations 21, le CNCD-11.11.11 et Oxfam Solidarité organiseront ensemble un échange croisé sur ce thème. Y seront invités un représentant de l'Etat Fédéral (Tim Bogaerts), un de la RW et une de la RBC. Véronique Rigot du CNCD-11.11.11 présentera les travaux de la société civile internationale et précisera et précisera le rôle que peuvent jouer les mouvements sociaux belges dans la suite de la dynamique de la « Coalition belge Rio+20. Brigitte Gloire expliquera les tensions entre approche sectorielle et approche systémique/holistique.

- Participation aux activités des associations membres et transmission des inputs des initiatives de terrain dans la concertation sociétale régionale et fédérale.
- Valorisation de la diversité des points de vue s'exprimant dans le vaste champ de la société civile, avec le souci constant de relayer la voix des populations les plus fragilisées au nord comme au sud de la planète.

2.2. Tracer la voie du développement durable

2.2.1. Groupes de travail et plaidoyers thématiques

Objectif: formuler les positions communes des associations pour clarifier et acter le résultat de leurs échanges, valoriser l'expertise qui s'en dégage, et mettre ainsi à la disposition de tous leurs

interlocuteurs (publics ou privés) des plaidoyers clairs, régulièrement actualisés → support lobbying.

1. **Modes de consommation et de production durables:** la 1^{ère} version du plaidoyer avait été annoncée pour fin 2013. Suite aux difficultés liées à l'octroi du subside fédéral en 2013, cette activité a été initiée lors d'une 1^{ère} réunion du GT le 7/11/13 et sera poursuivie dès ce 4/02/14: en perspective d'une publication fin 2014 qui ferait le lien entre les préoccupations et activités des associations en Régions Wallonne et Bruxelloise d'une part, et le travail sur ce thème au niveau international, d'autre part (objectifs de développement durable dans le cadre Post-2015 et cadre de programme à 10 ans des modes de consommation et de production durables).
2. **Habitat:** avant les élections du 25 mai 2014, le GT envisagera quelles priorités mettre en avant auprès des nouveaux exécutifs régionaux et vérifiera ce qui doit être mis à jour dans le plaidoyer publié fin 2012.
3. **Alimentation et agriculture:** clôture et valorisation d'un dossier alimentation durable réalisé en 2013 pour la RBC (17/04/13 et ses suites).
4. **Energie-climat:** en 2014, l'activité sur ces thèmes sera réalisée principalement dans le cadre de la Coalition Climat (campagne médiatique de mars à juin « Jobs4Climate » <http://www.coalitionclimat.be/fr/?p=readmore&id=65>).

Les travaux de ces groupes de travail tiendront compte de la **vision stratégique fédérale à long terme** (VLT) de développement durable approuvée par le Gouvernement Belge le 17 mai 2013. Parmi les 4 défis, 15 thématiques, 55 objectifs et indicateurs et la Vision à long terme (<http://www.indicators.be/>), nous pointons :

- La cohésion sociale et la lutte contre la précarité qui constituent une préoccupation transversale centrale dans tous les travaux d'Associations 21.
- Les effets des dégradations environnementales sur la santé qui sont pris en compte dans le cadre des travaux des GT.
- Des emplois décents, une gestion durable des ressources naturelles et la nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre: principaux défis qu'impliquent les changements de modes de consommation et de production envisagés par la société civile.

Il sera également tenu compte de l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD/MDG) et de la définition des **Objectifs de Développement Durable** (ODD/SDG) qui concerneront l'ensemble de la communauté mondiale à partir de 2015. Ceci, afin que nos constats et revendications fassent le lien entre ces objectifs fixés par la communauté internationale et les réalités de terrain auxquelles nous sommes confrontés.

L'approche des **Biens communs** ("commons") sera illustrée par des exemples concrets: de quels biens communs on parle (ex. le climat, les ressources naturelles) et comment on les gère (ex. rôle de l'Etat et des différentes composantes de la société).

2.3. Cultiver les alliances sur la voie du DD

Associations 21 suit de façon plus ou moins active les travaux de coalitions thématiques, ponctuelles ou régulières dont elle relaie les appels, le cas échéant.

En 2014, Associations 21 sera particulièrement impliquée au sein de la **Coalition Climat** (secrétariat 1 jour/semaine, aide à l'organisation de la campagne média « Jobs'Climate » durant le 1^{er} semestre 2014).

Nous continuerons de relayer, via la newsletter, les activités du Réseau de Soutien à l'Agriculture Paysanne et du groupe exploratoire en vue de l'organisation d'un Festival des Biens Communs (Brussels Commons Festival).

3. Coordination de la plate-forme

3.1. Ressources financières

Dès la création d'Associations 21, les membres ont eu la prudence de limiter les ambitions d'Associations 21 à une coordination légère et souple, afin d'éviter les chevauchements d'activités et les effets de concurrence entre la plate-forme et ses associations membres qui gardent leurs prérogatives et activités respectives.

Néanmoins, pour assurer un travail de qualité et vu la complexité des matières suivies par la coordination d'Associations 21, une stabilité des ressources humaines est nécessaire, ce qui implique un financement fiable dans des délais qui ne mettent pas en péril :

1. 1 contrat d'emploi de niveau universitaire à durée indéterminée (CDI) à temps plein toute l'année et 1 CDI à temps partiel (1/2 jour par semaine) pour une aide à la gestion financière.
2. L'engagement d'1 CDD (durée déterminée) en soutien quand des financements supplémentaires le permettent, émanant de la Région Wallonne ou d'autres instances, avec à terme, l'objectif de stabiliser un 2ème emploi à temps plein via un CDI.
3. Le maintien du siège social et du bureau d'Associations 21 dans un cadre techniquement approprié, tel que la Maison du Développement durable Mundo-B, Bruxelles.

Ce financement est recherché via un cofinancement entre l'Etat Fédéral et les Régions. Il est complété par une convention avec la Coalition Climat.

De plus, en 2014-2015, l'activité « Transition » sera soutenue par un subside de la Loterie Nationale (SR).

3.2. Tâches et activités permettant d'assurer la bonne marche d'Associations 21

1. Gestion administrative : secrétariat, comptabilité, gestion financière.
2. Gestion des ressources humaines : encadrement par le CA du personnel CDI, lui-même chargé de l'encadrement des stagiaires et autres collaborateurs ponctuels ou réguliers.
3. Conseils d'administration : une réunion tous les deux mois en moyenne.
4. Assemblées générales : 2 à 3 assemblées par an. En mai ou juin 2014, il est suggéré qu'une de ces AG prenne la forme d'une « mise au vert » (réflexion stratégique à long terme).
5. Évaluation et planification.
6. Gestion durable (économies d'échelle et bien-être au travail que permettent les bureaux partagés à Mundo-B, écoconsommation, dématérialisation, mobilité multi-modale).
7. Contacts avec les membres
8. Diffusion d'informations via le site <http://www.associations21.org/>, la newsletter bimensuelle (les "Brèves"), les réseaux sociaux ou autres s'il échet.
9. Gestion de projets: coordination de la mise en œuvre d'outils & supports collaboratifs, et de l'événementiel y afférant.
10. Prises de parole dans divers lieux de débats et médiatisation: selon les opportunités, disponibilités et partenariats médias possibles et souhaitables.